

B Politique

La Presse

Montréal,
mardi
12 septembre
2000

ÉDITORIAL / FORUM

Les compétences du Québec sont protégées, estime Bouchard

DENIS LESSARD
OTTAWA

Le premier ministre Lucien Bouchard estime avoir maintenu pour l'essentiel ses objectifs en adhérant à l'entente unanime convenue hier entre le gouvernement fédéral et les provinces sur le financement de la santé.

« Cette entente fait avancer la santé », a répondu M. Bouchard hier quand on lui a rappelé que la plupart de ses collègues provinciaux y voyaient « une avancée pour le Canada » et une preuve du bon fonctionnement du fédéralisme.

« Cet accord n'est pas sur le fédéralisme, sur la souveraineté du Québec, il porte sur la santé et montre la capacité des gouvernements de négocier de bonne foi pour leurs citoyens », d'insister M. Bouchard « très heureux » du consensus surprise issu de la conférence fédérale-provinciale sur le financement de la santé.

Ses collègues Ralph Klein de l'Alberta, Brian Tobin, de Terre-Neuve, et Roy Romanow, de la Saskatchewan, ont loué l'ouverture au compromis de M. Bouchard dès que ses préoccupations constitutionnelles ont été satisfaites. « C'est un bon exemple qui montre comment le fédéralisme peut fonctionner. M. Bouchard fut un dur négociateur, il a accepté des compromis toutefois, c'est très différent de l'attitude de M. Parizeau », a dit l'Albertain Ralph Klein.

Le premier ministre Bouchard a même rendu un hommage plutôt rare à Jean Chrétien. « Il avait à cœur que les services de santé soient améliorés, il a été mu par cette motivation en premier lieu », a reconnu M. Bouchard, refusant toutefois de spéculer sur l'impact électoral de cet accord pour M. Chrétien. M. Bouchard a surtout rendu hommage à l'Ontarien Mike Harris. L'Ontario supportait pour l'essentiel les positions du gouvernement Bouchard dans ce débat.

La journée avait pourtant mal commencé pour le tandem Bouchard-Harris. Avant même d'entrer dans la salle de réunion, plusieurs des premiers ministres provinciaux se disaient prêts à accepter l'offre d'Ottawa.

Après avoir dénoncé un projet d'entente qui, pour lui, confirmait une cogestion fédérale-provinciale de la santé contraire aux dispositions de la Constitution, M. Bouchard s'est dit pleinement rassuré. Le texte quasi inchangé sera coiffé d'un préambule « suffisamment large précis et impératif pour que personne ne puisse interpréter quelque mot de ce communiqué pour diminuer ou modifier les juridictions respectives des gouvernements », a expliqué M. Bouchard.

Ce préambule, suggéré hier midi par Brian Tobin, a été l'élément déclencheur qui a sauvé la conférence du naufrage. On y dit que « rien dans ce document (l'entente) ne sera interprété d'une façon qui dérogerait aux compétences des gouvernements respectifs. La vision, les principes, le plan d'action pour le renouveau du système de santé, l'imputabilité claire et la collaboration devront être interprétés dans le respect complet des compétences de chaque gouvernement ». Pour le reste, des changements plutôt modestes ont été apportés au texte fédéral décrit par Québec. On y retient le terme « le système de santé au Canada » et on précise que l'information doit circuler plus efficacement entre les « administrations » — une obligation qui répugnait au gouvernement Bouchard.

De plus, le Québec a dû, pour adhérer à l'entente, accepter que le gouvernement fédéral participe à la mise en place d'indicateurs de performances pour vérifier le fonctionnement des services de santé au pays.

« Le gouvernement fédéral a des juridictions en santé auprès des autochtones, pour l'armée, et c'est le cinquième dispensateur de soins en importance au Canada », a rappelé M. Bouchard. Comme il est tenu aussi de faire rapport sur sa gestion, il est normal qu'il participe à la conception des indices. En outre, Ottawa a toujours un rôle dans les campagnes de promotion de la santé, de lutte contre le tabagisme.

Les provinces modérément satisfaites — En page B 6

Élu, Clark perd deux députés

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

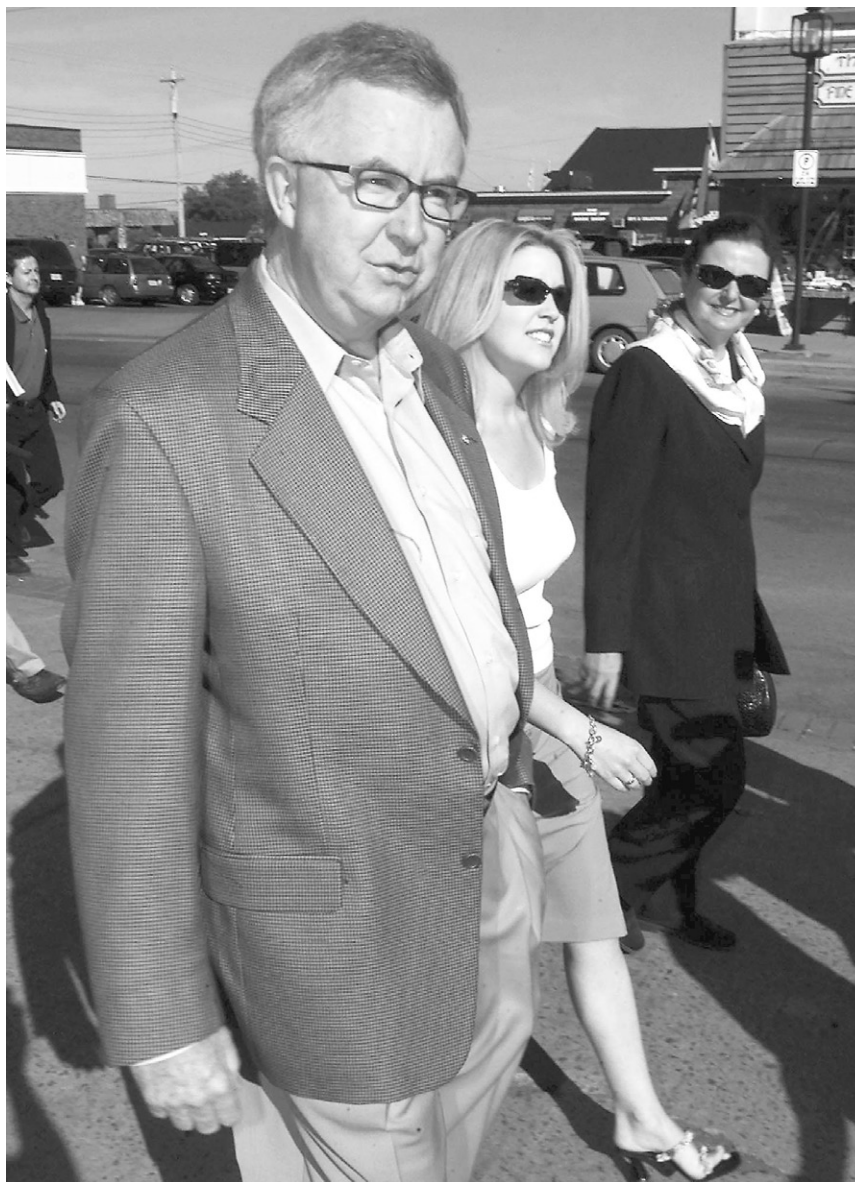
Les réjouissances seront brèves pour Joe Clark. À peine élu député, hier soir dans Kings-Hants, le chef conservateur subira dans les prochaines heures la défection de deux de ses trois députés du Québec.

Les députés Diane Saint-Jacques, de Shefford, et David Price, de Compton-Stanstead, annonceront aujourd'hui qu'ils rejoignent les rangs du Parti libéral du Canada, a appris *La Presse*.

Le cabinet du ministre « politique » du Québec, Alfonso Gagliano, a refusé de confirmer la nouvelle, mais son porte-parole, Éric Tétrault, a appelé de son propre chef le quotidien *La Voix de l'Est* de Granby, hier après-midi, pour lui annoncer que Mme Saint-Jacques avait terminé sa réflexion. La décision des deux députés était prise depuis un moment, mais ils avaient préféré laisser passer d'abord l'élection complémentaire d'hier soir pour ne pas embarrasser davantage leur ancien chef.

Mme Saint-Jacques et son collègue Price ont appelé M. Clark et certains députés au cours des derniers jours pour leur annoncer leur départ, a confirmé hier soir à *La Presse* André Bachand, le dernier député conservateur du Québec. Réunis autour de leur chef pour célébrer son élection dans Kings-Hants avant de poursuivre aujourd'hui avec un caucus pré-session, les bleus se préparaient déjà aux « mauvaises nouvelles de demain » (aujourd'hui).

Même prévisible, le coup fera mal à Joe Clark, qui voit sa victoire assombrie subitement par ces nouvelles défections. Depuis des semaines, M. Clark tente de démontrer que, contrairement aux apparences, son parti est toujours vigoureux, et que son entrée à la Chambre des communes en fera la preuve éclatante. Au lieu de cela,



Joe Clark, photographé déambulant dans les rues de Wolfville, en Nouvelle-Écosse, en compagnie de sa fille Catherine et de sa femme Maureen McTeer, est le nouveau député de Kings-Hants.

Joe Clark prendra la tête d'un caucus amoindri et affaibli de seulement 16 députés. Sous Jean Charest, les conservateurs avaient réussi à faire élire 20 députés aux élections générales de 1997.

Avec un seul député au Québec et moins de 4 % des intentions de vote dans les plus récents sondages, le Parti conservateur ne peut plus vraiment jouer la carte du « seul parti national capable de se faire élire partout, y compris au Québec ». Joe Clark aime bien répéter qu'il comprend les Québécois, mais

il semble avoir de plus en plus de difficulté à les rejoindre.

Quant à Diane Saint-Jacques et David Price, ils devront expliquer comment ils peuvent joindre un parti dont ils ont dénoncé une des pièces législatives maîtresses, soit le projet de loi sur la « clarté » référendaire. « Une lecture rapide du projet de loi C-20 suffit à nous convaincre que cette initiative pêche par improvisation, par simplicité, sans compter qu'elle viole le respect du fédéralisme canadien, de l'Assemblée nationale et des com-

L'entente sur la santé rapporte cinq milliards en cinq ans au Québec

La province a carte blanche pour les fonds à la petite enfance

DENIS LESSARD
OTTAWA

C'est plus de cinq milliards fédéraux supplémentaires, en cinq ans, qu'obtiendra le Québec pour le financement de la santé en vertu de l'entente conclue hier entre Ottawa et les provinces.

La décision fédérale d'augmenter de 21,1 milliards son financement au chapitre du Transfert social canadien, fera que le Québec obtiendra de 800 à 900 millions de plus par année d'Ottawa, a expliqué hier le premier ministre Lucien Bouchard. « C'est beaucoup d'argent », a-t-il insisté.

Plus précisément, les transferts d'Ottawa pour les services de santé et les programmes sociaux au Québec seront haussés de 667 millions l'an prochain, de 853 millions en 2002-2003 et de plus d'un milliard pour les années subséquentes. On termine avec un ajout de 1,28 milliard pour la dernière année de l'entente, en 2005-2006.

Au total, l'accord d'hier permet au gouvernement du Québec de compter sur 4,97 milliards de plus dans ses coffres d'ici 2005-2006. Certaines provinces, le Québec et l'Ontario notamment, auraient préféré qu'Ottawa accepte une formule d'indexation à 5 %, ce qui aurait ajouté sept milliards aux 21 annoncés hier.

Pour Lucien Bouchard, l'impact de l'entente conclue hier se fera vite sentir dans les hôpitaux du Québec. Une nouvelle enveloppe fédérale d'un milliard pour l'achat d'équipement médical accordera « immédiatement » 119 millions de plus à Pauline Marois pour acheter ces appareils coûteux, a affirmé M. Bouchard. Et 119 millions suivront l'an prochain. Ottawa accorde

tout de suite une première tranche de 500 millions à l'ensemble des provinces ; une seconde, identique, sera versée en avril 2001. D'autres premiers ministres étaient plus circonspects quant aux répercussions immédiates de l'entente. « Le système de santé est un navire bien plus gros que le *Titanic*, on ne le fera pas tourner rapidement », a commenté Brian Tobin de Terre-Neuve.

Par ailleurs, sans obtenir le droit de retrait avec compensation qu'il avait réclamé, le gouvernement Bouchard a eu carte blanche d'Ottawa qui le soustrait de toute contrainte sur l'utilisation des fonds destinés à la petite enfance et intégrés au Transfert social canadien.

Cette dernière disposition a été conclue à la toute dernière minute, si bien qu'elle ne pouvait être écrite noir sur blanc dans le texte de l'accord. Mais le premier ministre Chrétien l'a confirmée verbalement et publiquement devant les médias. « Tout le monde admet que c'est le Québec qui dépense le plus pour la petite enfance », a expliqué M. Bouchard.

Le gouvernement fédéral prévoit que 2,2 des 21 milliards supplémentaires qu'il accorde en transfert social doivent être aigüillés vers le développement de programmes à la petite enfance.

Même attitude de Québec devant les nouveaux fonds « ciblés » qu'Ottawa va mettre en place pour informatiser les dossiers médicaux (500 millions) et pour l'adaptation des services en santé (800 millions en quatre ans).

« On a émis nos réserves, le Québec n'accepte pas la façon dont c'est fait, mais on aura l'argent de toute façon », d'expliquer M. Bouchard.

Les points saillants de l'accord

Presse Canadienne
OTTAWA

Voici les points saillants de l'entente intervenue hier entre les premiers ministres fédéral et provinciaux sur le financement de la santé.

■ le gouvernement fédéral versera, au total, 23,4 milliards de plus aux provinces pour financer la santé pendant les cinq prochaines années ;

■ le transfert social canadien augmentera de 21,1 milliards au cours de cette période ;

■ le Québec obtiendra 5 milliards de plus ; l'Ontario, 8 milliards, et le Nouveau-Brunswick, 498 millions ;

■ un programme pancanadien de 800 millions sera mis sur pied afin de financer les soins dits primaires, c'est-à-dire dans le milieu de vie de la population ;

■ 1 milliard sera consacré à l'achat d'équipement médical de pointe à travers le Canada ;

■ une société indépendante, dotée d'un capital de 500 millions, sera créée pour améliorer les technologies de l'information en matière de santé ;

■ les provinces géreront elles-mêmes le système de reddition de comptes en ce qui a trait à la qualité des soins de santé, système sur lequel Ottawa voulait avoir la main haute.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT

YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Le jeu: est-on allé trop loin?

Loto-Québec, vient-on d'apprendre, a réalisé un chiffre d'affaires de tout près de 3,5 milliards en 1999-2000. C'est 10 % de plus que l'année précédente et presque trois fois les revenus tirés par la Société des alcools du Québec de la vente de vins et spiritueux (1,3 milliard). En 30 ans, les Québécois ont joué 31,5 milliards, contribuant à multiplier par 70 le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise étatique et déversant ainsi des dividendes de 11 milliards dans les coffres du gouvernement du Québec.

C'est définitivement ce qu'on appelle un *success story* économique.



Mario Roy
mroy@lapresse.ca

« Loto-Québec est probablement la corporation de jeu la plus dynamique au pays », estime Brian Hutchinson, auteur de *Betting The House: Winners, Losers and The Politics of Canada's Gambling Obsession*, qui a étudié le phénomène d'un océan à l'autre.

Cependant, les choses sont de moins en moins vues de façon aussi simple. Car l'envers de la médaille, maintenant, apparaît.

Si aucune étude n'a permis à ce jour de chiffrer le coût économique des problèmes sociaux, familiaux et personnels provoqués ici par le jeu compulsif, des statistiques australiennes laissent croire que ce coût pourrait atteindre plus de la moitié des sommes jouées. On parlerait alors, au Québec, de 1,8 milliard par année. Plus crûment, il y aurait eu 19 suicides de joueurs l'an dernier, contre six en 1998 et deux en 1994...

Pour l'État, la société et, a fortiori, les individus, le jeu pourrait donc n'avoir que l'apparence de la rentabilité. De sorte qu'il est devenu évident que Loto-Québec ne pourra poursuivre éternellement sa croissance en fonction d'une pure logique d'entreprise, comme elle le fait avec un indiscutable brio depuis plusieurs années.

Alors que la société défend ses activités et sa gestion, à compter de ce matin et au cours des jours qui suivent, devant une commission de l'Assemblée nationale, la question paraît incontournable: si on accepte volontiers que l'État contrôle le jeu, ne serait-ce que pour tenir à l'écart le crime organisé, est-il moral qu'il en fasse une promotion agressive et l'administre à partir de la seule perspective de la maximisation des profits?

■ ■ ■

Depuis six mois, d'ailleurs, le vent tourne au-dessus des trois casinos, des 11 500 comptoirs de billets de loterie et des 15 000 machines à sous de la société.

En mars dernier, un sondage révélait que la proportion de citoyens ayant une mauvaise opinion de Loto-Québec avait pratiquement été multipliée par cinq en l'espace de deux ans, passant de 5 à 24 %. Après la mise en marché éphémère d'une loterie instantanée, *Recherche*, très « bédé » dans sa tenue graphique, puis le lancement d'un CD-ROM aux couleurs des *Mille et une nuits*, beaucoup ont accusé la société de courtiser le marché des jeunes, particulièrement sensibles — comme les plus pauvres et les moins scolarisés — au charme des jeux de hasard. Aujourd'hui, de nouvelles études indiquent que le nombre de joueurs compulsifs a augmenté de 75 % en six ans: ils composent maintenant 2,1 % de la population.

À Québec, on a senti le vent tourner.

En mars, le gouvernement annonçait que Loto-Québec allait remettre 44 millions en six ans au ministère de la Santé et des Services sociaux afin de prévenir le jeu compulsif et de venir en aide à ceux qui sont déjà aux prises avec le problème. La société d'État a conçu une campagne publicitaire sur les dangers du jeu. Elle a aussi annoncé qu'elle n'avait pas l'intention d'augmenter le nombre de machines à sous (très « toxiques » et dont les revenus ont augmenté de 21 % l'an dernier) en opération au Québec.

Est-ce qu'un jour, nous serons emmenés à constater que tout cela aura été trop peu, trop tard?

C'est le bon moment, cette semaine, pour y réfléchir.



+DROITS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca

La véritable urgence

Il y a certainement un mauvais sort qui s'acharne sur Urgences Santé! Comment autrement expliquer la multiplication d'incidents malheureux qui frappent cet organisme depuis quelque temps?

Après deux autos de superviseurs que des mystérieux malfaiteurs ont jetées au fond de l'eau, des autocollants dénonçant la direction qui apparaissent sur les murs des garages, des gyrophares qui restent allumés, des systèmes de télécommunication sabotés, on a eu droit, hier, au bris d'un câble électrique assurant le fonctionnement d'un système informatique essentiel aux opérations. Heureusement que les syndiqués ont promis, la semaine dernière, de se conformer à l'ordonnance du Conseil des services essentiels leur demandant de suspendre tous leurs moyens de pression...

Plus curieux encore, ce n'est pas là un phénomène qui serait propre au monde du transport ambulancier. Par un hasard incroyable, on a en effet déjà pu observer le même type de coïncidences stupéfiantes dans le passé impliquant des cols bleus municipaux, des policiers ou pompiers, des employés d'Hydro-Québec et différents autres groupes de travailleurs des secteurs public et parapublic. Bizarrement, c'était, chaque fois, en pleine période de négociations de convention collective. Ou, en tout cas, en marge d'un différent entre employeur et syndiqués provoqué par des circonstances particulières comme la lutte au déficit ou encore des projets de réorganisation, de fusions, ou de collaboration avec le secteur privé, etc.

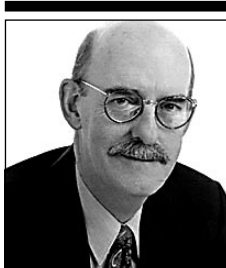
Dans le cas d'Urgences Santé, le syndicat, sans doute conscient de la difficulté de faire avaler toutes ces couleurs au public, a choisi de camoufler son objectif véritable — l'amélioration du sort de ses membres et la hausse du plancher d'emplois — derrière un soi-disant souci de

mieux protéger le public. D'où ses interventions insistantes sur les lacunes du service en ce qui a trait au nombre d'employés et de véhicules. Et l'utilisation presque indécente de deux incidents, la semaine dernière, qui se sont soldés par des décès qu'on aurait peut-être pu éviter, dit le syndicat, si le délai d'intervention par les ambulanciers avaient été plus court.

Les syndiqués devraient pourtant se rendre compte de l'aspect dangereux, pour eux, de cette manœuvre. Une tactique qui, à partir du moment où on a bien été forcé de s'interroger sur le sérieux de ces signaux d'alerte, aura en effet eu comme conséquence d'attirer l'attention sur la compétence limitée de ceux qui les lancent. Et qui ne peuvent, pour donner du poids à leur indignation, qu'invoquer les quelques mois de formation dont ils ont bénéficié après leur cours secondaire.

Cette dénonciation virulente laissera par ailleurs les usagers éventuels sceptiques. Du moins ceux qui auront noté la prudence dont font preuve tous les autres groupes de professionnels, aux antécédents académiques autrement plus convaincants — médecins, infirmières, administrateurs d'hôpitaux et autres gestionnaires du système de santé — qui eux n'ont pas succombé à cette tentation de solutions simplistes à un problème complexe. Et qui ont compris que, si on s'entend pour reconnaître que le système ambulancier doit être revu en profondeur pour en améliorer l'efficacité, ce n'est pas uniquement, ni même d'abord, en augmentant les effectifs et la flotte de véhicules qu'on y arrivera.

Plutôt que de s'acharner à faire peur au monde en prenant le public pour ce qu'il n'est pas en tentant de lui faire croire qu'ils n'ont rien à voir dans les « accidents » des derniers jours, les ambulanciers devraient commencer par démontrer leur volonté d'obéir au Conseil des services essentiels. Et le gouvernement, lui, devrait se résigner à prendre les moyens les plus sévères — jusqu'à la menace de suspendre l'accréditation syndicale — pour siffler la fin de la récréation. C'est là la véritable urgence.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Une bande de « clowns »

■ Lorsque je lis des articles de journaux sur les bouffonneries exécutées par les syndiqués d'Urgences Santé, comme jeter à l'eau des véhicules de supervision, je me demande si la population est vraiment en sécurité en faisant appel, en cas d'urgence, à cette bande de « clowns » irresponsables. Le syndicat devrait être mis en tutelle. Assez, c'est assez!

Jacques LESSARD

Lettre à Monsieur et Madame B.

■ J'ai une petite histoire à vous raconter et un service à vous demander. J'ai un adolescent de 15 ans, et les amis qui viennent avec... un ordinateur et Sympatico comme serveur, un emploi, donc, pas toujours à côté des ados et de l'ordinateur, mais un compte de Bell Canada à mon nom, qui me révèle certaines choses!

Un montant de quatre-vingt dix dollars, facturé à mon compte, pour un appel provenant de Madagascar! Je ne connais personne en Afrique... mais les ados, eux, semblent en connaître. Ils se sont arrêtés sur un site pour adultes pendant vingt minutes, pas vraiment longtemps, mais un temps très suffisant quand on voit le montant.

Si, dans votre publicité de Sympatico, vous glissez quelques mises en garde quant à l'utilisation

d'Internet pour certains sites, vous rendriez certainement service à plus d'un parent! La publicité pourrait, à ce moment là, être positive pour la compagnie et les usagers que nous sommes.

Claude ARNAULT
Notre-Dame-de- Lourdes

Des dollars et de la santé

■ Si le Québec a dépensé 2453 \$ par tête de pipe en soins de santé en 1999, alors que le Canada en dépensait 2815 \$ en moyenne, il s'ensuit que les autres provinces se situaient à 2935 \$, soit environ 480 \$ de plus qu'au Québec. Comme il y a 7,4 millions de Québécois, cette somme mène à un



Joseph Facal

manque à dépenser de 3,5 milliards de dollars, soit bien davantage que le « surplus » de Bernard Landry.

Jean Chrétien, qui aimerait qu'aucun Canadien ne soit lésé en matière de santé à cause d'une incurie provinciale, se demande tout haut si le PQ a peur de faire face à un bulletin scolaire, étant donné qu'il dépense moins que les autres provinces quoiqu'il perçoive beaucoup plus de deniers qu'elles.

En défense, Joseph Facal hurle

au faux problème, arguant que si le Québec dépense moins que les autres provinces du Canada, c'est qu'il paye moins bien ses employés. Quel magnifisme! Pour épargner un milliard, il faudrait les sous-payer d'au moins 5000 \$. Pour épargner 3,5 milliards, il faudrait les sous-payer d'environ 18 000 \$! Pas fort en mathématiques le pauvre Joseph. La réalité est toute autre. En effet, l'une des pierres angulaires de la marotte de l'indépendance exige la « preuve » d'une saine administration. Traduction: afficher des surplus coûte que coûte. D'où une panoplie de tactiques, par exemple, la négligence de la santé et diverses formes de pelletage. Malgré l'envergure de nos impôts, les infrastructures (routes, écoles, hôpitaux, etc.) souffrent d'un abandon honteux, le décrochage scolaire bat des records nord-américains. Parallèlement, chaque Tricofil ou Kenworth qui passe se fait subventionner par des élus qui ne connaissent pas le monde des affaires. Il ne manque que des parcomètres dans les corridors des urgences.

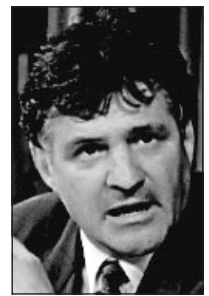
Jean-Claude LEFEBVRE
Sutton-Junction

Eau potable : des ordonnances d'un ministre responsable

■ Les récentes ordonnances du ministre de l'Environnement, Paul

Bégin, à l'endroit de municipalités dont le réseau d'aqueduc ne fournit pas une eau salubre ont suscité bien des critiques de la part des maires concernés ainsi que du chef de l'opposition, Monsieur Jean Charest.

Ces ordonnances me paraissent tout à fait justifiées dans les circonstances, et s'insèrent dans un processus de surveillance gouvernementale de la salubrité de l'eau potable qui ne date pas d'hier. En 1954, la ville de Sainte-Thérèse était aux prises avec un grave problème d'eau potable, qui perdurait depuis une dizaine d'années, et auquel les conseils municipaux qui se succédaient ne parvenaient à apporter que des solutions temporaires. L'eau provenait de puits situés dans la campagne environnante et non seulement la quantité puisée ne fournissait plus un débit suffisant, mais en plus cette eau était de qualité douteuse et ne rencontrait plus les normes du ministère de la Santé de l'époque. Ce dernier n'autorisa plus la Ville à rechercher d'autres sources d'eau souterraines, et les autorités municipales durent recourir à une solution radicale qui résolut le problème une fois pour toutes.



Paul Bégin

La Ville décida de construire une prise d'eau et une usine de filtration sur les bords de la rivière des Mille-Îles, sur le territoire de la municipalité de Rosemère, et d'amener l'eau potable à Sainte-Thérèse par une conduite maîtresse d'aqueduc de plus de quatre kilomètres de longueur. La ville n'est en effet pas riveraine de ce cours d'eau. Un collecteur d'égouts et une usine d'épuration des eaux usées étaient compris dans le projet, mais malheureusement cette dernière ne fut jamais opérationnelle, ce qui occasionna ultérieurement des problèmes de pollution de la rivière dont nous payons encore le prix de nos jours. Le conseil municipal vota un budget de 1 650 000 \$ pour mener à terme ce projet, une somme fabuleuse en 1954 pour une petite ville d'à peine 10 000 habitants, car elle ne pouvait pas compter sur des octrois gouvernementaux. Le 1^{er} janvier 1956, les Térésiens purent enfin boire une eau de qualité, et coulant à bon débit.

En conclusion, je pense que le ministre de l'Environnement n'a fait que son travail en émettant ces ordonnances. Les municipalités ayant un problème de salubrité d'eau potable devront le solutionner, et elles recevront une aide financière appropriée de la part du ministère des Affaires municipales. Alors, pourquoi critiquer?

Louis-Philippe LAMY
Sainte-Thérèse

Forum

« Je déserte... »

Un abondant courrier a fait suite à la publication dans nos pages, le 2 septembre, du texte de la cinéaste Catherine Fol qui annonçait sa décision de « déserrer » l'école publique. Nous vous proposons ici le pour et le contre.

Que veut-on dire par « niveler par le bas »?

LOUISE ROYAL

L'auteure est directrice des services à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

Madame Catherine Fol,

J'ai lu avec intérêt votre lettre publiée le 2 septembre. Avec un double intérêt, devrais-je dire. En effet, d'abord je suis une ancienne élève du secteur public. Je dois vous dire que je n'ai jamais eu à regretter d'avoir fait mes études secondaires à l'école Sauvée, à l'époque une école de la CECM.

Je salue bien bas les enseignantes et les enseignants qui ont, de toute évidence, contribué au développement de leurs élèves. Aujourd'hui, plusieurs d'entre nous considèrent que nous sommes actifs au sein de notre société et qu'ainsi nous participons à améliorer la qualité de vie ici. Est-ce cela que vous entendez par élite ?

Je me sens interpellée aussi par le jugement que vous portez sur le système public parce que, depuis plus de 25 ans, je travaille en éducation, au secteur public plus précisément. C'est donc un regard de l'intérieur que je porte sur ce qui se passe dans nos écoles où, selon vos termes, nous nivelons sans cesse par le bas.

J'avoue ne pas bien saisir cette affirmation. Est-ce que niveler par le bas signifie faire trop de place aux enfants en difficulté. Si oui, alors laissez-moi vous raconter l'histoire du petit Carl.

Carl a 6 ans. Il est handicapé intellectuellement. Il a quand même fait sa première année régulière avec ses petits amis du voisinage. Et il a appris. En fait, il a appris plus que ce qui était anticipé. Bien sûr, Carl n'obtiendra jamais son diplôme d'études secondaires, mais nous travaillons à le rendre le plus autonome possible. Nous mettons beaucoup d'espoir en lui et aussi en nous, en notre capacité de lui donner la meilleure chance de réussir.

Et les autres enfants de la classe ? Sont-ils sacrifiés pour le développement d'un seul enfant ? Non. Au contraire. Les autres enfants ont vite compris que Carl était différent, qu'il fallait lui faire un peu plus attention, qu'il fallait l'aider, l'encourager et le consoler lorsqu'il pleurait. Les enfants de cette classe ont appris beaucoup grâce à la présence de Carl. Ils ont appris la compassion, l'entraide et le partage. L'école permet aussi ces apprentissages. Est-ce cela niveler par le bas ?

Ce n'est pas le choix de la facilité que nous avons fait. Accueillir de plus en plus d'enfants et d'adolescents différents, dans tous les sens du terme, complexifie la tâche des intervenants du milieu scolaire. Elle n'en diminue pas la qualité. Mais pourquoi faire ce choix ? Pour Carl, pour les enfants d'immigrants aussi qui ont choisi le Québec. Ces nouveaux arrivants comptent sur nous pour faire en sorte que leurs enfants s'approprient, non seulement la langue, mais aussi la culture d'ici. Est-ce cela niveler par le bas que d'accueillir ceux qui forment dorénavant notre société ?

Vous croyez que, pour faire de la place à tout le monde, nous devons baisser les exigences. Savez-vous que seulement trois élèves sur cinq obtiennent leur diplôme d'études secondaires à l'intérieur des cinq années prévues par les programmes d'études ? Considérez-vous qu'il s'agit d'un papier que tous peuvent obtenir sans travail, sans effort ? Quel serait le niveau acceptable ? Un élève sur deux, un élève sur quatre, un élève sur six ? L'objectif n'est pas de faire en sorte que les obstacles soient tellement nombreux, que l'élite, comme vous l'entendez, ait le monopole des diplômes d'études secondaires.

Vous êtes peut-être inquiète de la valeur de notre diplôme. A-t-il la même valeur qu'un diplôme obtenu ailleurs ? Sachez

qu'annuellement les élèves du secteur public, comme des milliers d'autres élèves du Canada, sont soumis à des épreuves dans le cadre du Programme d'indicateurs du rendement scolaire du Conseil des ministres de l'Éducation. Les élèves du Québec obtiennent des résultats semblables ou supérieurs à ceux de l'ensemble des élèves canadiens. Est-ce cela niveler par le bas ?

Je le répète : ce n'est pas un choix facile. C'est un chemin d'une extrême exigence, mais pour que la magie se passe, comme dans la classe de Carl, il faut que tous croient que c'est le bon choix que nous faisons : ceux qui sont à l'intérieur de l'école comme les enseignants, les autres intervenants, les directions d'école et ceux qui sont à l'extérieur de l'école, les parents et les membres de la société en général. Sans cette conviction, sans ce soutien, le milieu scolaire n'y arrivera pas.

Mon conjoint et moi avons quatre enfants. Nous avons choisi le système public pour eux. Nous avons cru dans ses écoles et dans ses enseignants. Bien sûr, nous ne nous sommes pas soustraits à notre rôle de parents. Nous avons mis notre grain de sel en insistant sur ce qui nous paraissait essentiel et que parfois l'école ne soulignait pas suffisamment, selon nous. Mais comme parents, ne restons-nous pas les premiers responsables de l'éducation de nos enfants ? Aujourd'hui, à l'aube de leur vie d'adulte, je constate qu'ils se sont merveilleusement développés et je demeure convaincue qu'ils sauront, à leur manière, faire avancer un peu les choses dans notre société.

«Un» ou «une» avion ?

À chaque réforme inmanquablement, on baisse la barre d'un cran supplémentaire

FRÉDÉRIQUE PELLETIER-LAMOUREUX

L'auteure est adaptatrice de livres pour enfants.

J'ai lu la superbe communication de Mme Fol dans *La Presse* du 2 septembre. Il serait inutile de la paraphraser, malgré la tentation d'abonder bruyamment dans son sens.

En relation avec ce courrier, c'est celui de Mme Turcotte, intitulé « Encore une réforme ! » (*La Presse*, 8 septembre), qui me fait parler aujourd'hui. Il est difficile de savoir si cette dame répondait à Mme Fol, ou bien si sa lettre s'est seulement retrouvée dans la rubrique « Répliques » du fait de la parenté des sujets. Mais, quoi qu'il en soit, j'y vois l'occasion de dénoncer une confusion trop fréquente dès qu'il s'agit de réformes scolaires.

Certes, le propos de Mme Turcotte ne manque pas de justesse, en décrivant l'angoisse des enseignants devant les changements auxquels ils doivent adapter leurs élèves et eux-mêmes, en vue de résultats encore inconnus. Chacun sait que l'expérimentation se jalonne de bobos. En outre, nulle personne raisonnable ne nierait la nécessité d'une révision périodique des programmes à mesure de l'évolution technologique et sociale.

Toutefois, ce n'est pas le bien-fondé du principe des réformes que Mme Fol et moi-même et tant d'autres mettent en cause. (Et là est l'énorme confusion, qui permet de faire passer pour rétrogrades ceux qui aspirent, par exemple, à voir leurs enfants entrer à l'université — ou même en sortir — en faisant la différence entre un participe

passé et un infinitif.)

Le reproche commun est que, à chaque réforme inmanquablement, on baisse la barre d'un cran supplémentaire vers le bas. De quoi éprouver un sacré vertige en apprenant — si on lit bien Mme Turcotte — que l'enseignement a connu 26 réformes depuis 1965... Vingt-six crans !

Il y a quelques années, l'école publique, déjà plus que relâchée, a cessé d'apprendre à nos enfants à écrire sous prétexte de mieux leur apprendre à parler, l'effort devant être mis sur la communication orale. Le résultat est une véritable honte, et j'offre une tonne de caviar à qui viendra me démontrer le contraire.

Pour sûr, nous voudrions tous suivre dignement le mouvement du progrès et de la modernité. Plus que jamais. C'est-à-dire : pas en devenant des abrutis aux yeux du reste de la francophonie mondiale.

Depuis plus de vingt ans, les petits du primaire sont initiés à la théorie des ensembles. Autrefois, on n'en apprenait les rudiments qu'à l'université, à condition d'étudier la logique ou les mathématiques. Voilà une réforme qui s'imposait.

Mais le français, lui, n'a pas changé fondamentalement. Pour l'orthographe, les conjugaisons, la syntaxe, on sait ce qui marche : ce sont ces méthodes toutes simples reléguées au fond des tiroirs depuis trente ans. Elles avaient fait leurs preuves pendant dix fois trente ans, et plus. On le sait et on les laisse pourrir là, pour justifier le salaire de fonctionnaires qui nous en mitonnent d'autres par poussives étapes, avec de moins en moins de compétence. On se demande, pour commencer, où est l'intérêt de changer une méthode qui fonctionnait bien (mais je viens d'y répondre...).

Ce phénomène pourrait s'illustrer par une colère de M. Garon, à son époque pas si lointaine, lorsqu'il prit en main le ministère de l'Éducation... et découvrit qu'il y existait une brochure de 30 pages à l'usage des enseignants, figolée par des fonctionnaires après de nombreuses semaines de labeur aux frais du contribuable, sur la manière d'ouvrir et de fermer une fenêtre dans une salle de classe. Faut-il un commentaire ?

Certaines personnes très avisées en concluent que, dans ce domaine comme dans celui de la santé et, au fond, dans tous les autres, la machine administrative québécoise est devenue tellement obèse qu'elle suffit juste à générer de quoi s'alimenter elle-même. Ça, elle y arrive. Mais stérilement, puisqu'il ne reste plus rien pour les services qu'elle était censée produire.

En tout cas, ne jouons pas sur les mots, parce que, nous cracher des programmes qui rendront nos enfants de plus en plus ignares, on ne peut pas appeler cela un service !

Sans doute par égard aux droits de la jeunesse, doit-on fatiguer le moins possible ces petits êtres, qui, voilà un siècle, avec le même potentiel à la naissance, pouvaient parler le grec et le latin en atteignant l'âge de dix ans. Aujourd'hui, il s'agit de ne pas les indisposer, afin qu'ils décrochent en « secondaire V » plutôt qu'en « secondaire III ».

Pour finir, cela change-t-il quelque chose d'avoir en M. Lucien Bouchard un premier ministre cultivé ? Un premier ministre qui, par son inertie, fait son possible pour que les petits Québécois actuels et futurs ne sachent jamais qui était Marcel Proust — trop occupés qu'ils seront, à quinze ans ou à cinquante, à se demander s'ils doivent dire « un » ou « une » avion.

Car c'est à peu près là qu'on en est, toute caricature mise à part. Avec la question de la langue vient celle de la pensée, puisque l'une et l'autre se structurent mutuellement. Or, comment vont pouvoir penser nos décideurs de demain ? Quant à la culture générale, c'est un luxe auquel on n'ose même plus rêver.



Catherine Fol



PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Réforme ou pas, la bonne vieille cloche reste un moyen efficace d'annoncer le début des cours.

La résistance des maîtres...

ÉDITH ST-LOUIS

L'auteure est enseignante et superviseuse de stage à l'Université de Montréal. Elle répond ici au texte signé conjointement par Gerald Boutin et Louise Julien, du département des sciences de l'éducation de l'UQAM, dans La Presse du 2 septembre, ainsi qu'à leur livre intitulé « L'obsession des compétences » (Éditions Nouvelles).

Qui a dit qu'il n'y avait pas de changement important sans résistance ? Il faut dire que notre système d'éducation a connu plusieurs vagues successives de changement depuis 40 ans. Tellement, que c'est presque devenu une continuité... Sauf que, quand une résistance tenace provient de la part de professeurs-es responsables de la formation initiale des maîtres, alors là, ça devient inquiétant...

Partons du fait que la réforme a pris d'abord et avant tout racine dans une critique quasi unanime de notre système d'éducation lors de états généraux en 1996. De cette orientation est née une volonté de mettre l'accent sur des contenus plus substantiels et d'augmenter les taux de réussite grâce à un enseignement davantage centré sur la résolution de problèmes, les stratégies d'apprentissage, un curriculum moins fragmenté et des matières mieux interreliées. Ce qui re-

vient à dire, moins de bourrage de crâne mais un apprentissage plus en profondeur. Ou, si vous préférez, oui à une « tête bien faite » plutôt que « bien pleine ».

D'ailleurs, plusieurs enseignants-es n'ont pas attendu la réforme pour s'approprier les récentes recherches en psychologie cognitive et ont su mettre à profit les avantages de la pédagogie par projets, l'apprentissage coopératif et le souci des styles d'apprentissage et que dire des écoles alternatives, il y a belle lurette qu'elles ont été saisies par les faillites du système traditionnel... Or, l'image récurrente que véhiculent les auteurs, présentant les enseignants-es comme de simples applicateurs de méthodes pédagogiques, se faisant balloter au gré des réformes sans avoir leur mot à dire, commence à bien faire... Non, nous ne sommes pas un troupeau et oui, ils nous arrivent souvent d'être à l'affût des recherches et des nouveautés pédagogiques, de les mettre en pratique sur le terrain et voire même d'applaudir certains changements.

Ce qui semble horripiler les auteurs, c'est que ces courants, plus pragmatiques, nous

viennent directement du monde de l'entreprise... quelle horreur ! Il faut dire que dans le monde universitaire, c'est faire preuve d'un soi-disant snobisme de bon aloi que de regarder de haut le monde de l'industrie. Allons donc, l'éducation étant un « investissement » non seulement individuel mais collectif, n'est-il pas normal de rendre des comptes à la collectivité, de lui assurer un système de qualité et pourquoi pas « performant » et mieux branché sur les besoins de la société actuelle. Je ne parle pas du tout de préconiser un utilitarisme à outrance comme dans certains pays industrialisés.

Qui a dit que les enseignants ne devaient plus enseigner ? L'enseignant sera toujours le grand maître d'oeuvre de sa classe. dit que dorénavant, l'élève deviendra l'acteur principal. On lui demandera de prendre une part beaucoup plus active dans la construction de son savoir (constructivisme). Les enseignants-es habitués-es à prendre le plancher y perdront quelques plumes mais n'en mourront pas. Ce n'est pas parce qu'on enseigne la même chose à tout le monde en même temps que les élèves apprennent da-

L'enseignant sera toujours le grand maître d'oeuvre de sa classe.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

12 septembre 2000

Page B4 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

12 septembre 2000

Page B5 manquante

Politique

Santé: les provinces modérément satisfaites

Presse Canadienne
OTTAWA

Les premiers ministres des provinces canadiennes ont exprimé une satisfaction modérée à la suite de l'accord conclu avec le gouvernement fédéral, hier, en vue d'un réinvestissement de 23,4 milliards dans la santé.

Alors que Lucien Bouchard se félicitait d'avoir pu maintenir la ligne dure quant au refus de laisser Ottawa s'immiscer dans la gestion des soins de santé, et que Mike Harris parlait d'un premier pas qui permet de « stopper l'érosion », d'autres premiers ministres ne débordaient pas d'enthousiasme.

Ujjal Dosanjh, de la Colombie-Britannique, a dit qu'il aurait souhaité que les nouveaux fonds soient versés dès cette année, plutôt que l'année prochaine. « Nous de-

vrons puiser dans nos propres poches, en Colombie-Britannique, dans nos coffres, afin de devoir faire face à certaines des difficultés dans la santé », a-t-il déclaré.

John Hamm, de la Nouvelle-Écosse, a été plus direct. À son avis, l'entente ne changera rien à la réalité des Néo-Écossais qui doivent attendre sur les civières des urgences.

« C'est pourquoi je dois retourner dans ma province et rendre compte de la situation, a-t-il dit. Je ne serai pas en mesure d'aller de l'avant et d'améliorer le système de santé en Nouvelle-Écosse. »

M. Hamm n'est pas parvenu à obtenir une majoration des paiements de péréquation pour les provinces les moins riches.

Le premier ministre terre-neuvien Brian Tobin a dit que le financement pour la santé devrait être revu à la hausse dans trois ans si le gouvernement fédéral continue d'accumuler les surplus budgétaires.

« Plusieurs ont dû mettre de l'eau dans leur vin. Je ne crois pas que les Canadiens nous auraient pardonné un échec », a dit M. Tobin.

Gary Doer, du Manitoba, a exprimé l'avis que cette injection de fonds par le gouvernement fédéral ne représente pas « une amélioration majeure », même s'il s'est réjoui du fait qu'elle apportera plus de stabilité aux provinces.

Ralph Klein, de l'Alberta, a dit que des discussions quant aux termes utilisés dans le communiqué avaient retardé la conclusion d'un accord, notamment la demande de la part du Québec que les mots « système de santé » soient remplacés par « services de santé ».

« C'était apparemment important pour le Québec », a dit M. Klein, qui se réjouissait de l'entente.

« Ça nous permettra de poursuivre nos efforts pour embaucher un plus grand nombre de médecins et d'infirmières, de fournir une formation à un plus grand nombre de travailleurs de première ligne tels que les médecins », a-t-il ajouté.

Roy Romanow, de la Saskatchewan, a dit que ces fonds supplémentaires ne permettront pas de régler les problèmes essentiels auxquels fait face le système canadien de soins de santé.

« Ce sera une amélioration, mais en tant que premier ministre de la province qui a vu naître l'assurance-maladie, je peux vous dire que ça ne suffira pas. Plus d'argent ne nous permettra pas d'éviter le dilemme qui se présente à nous, parce que la technologie ne cesse d'évoluer, de nouveaux médicaments sont sans cesse découverts. Tout cela coûte très cher », a dit M. Romanow.

Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, est satisfait de l'entente

PIERRE APRIL

Presse Canadienne, QUÉBEC

Le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, est heureux de constater que lorsque le Québec se donne la peine de faire appel à une véritable stratégie de négociation, il peut effectivement en arriver à une entente satisfaisante avec le reste du Canada.

Sur le plan politique, estime M. Dumont, cela signifie aussi qu'une fois la question financière réglée, le gouvernement de Lucien Bouchard devra répondre de ses actes dans le domaine de la santé au lieu de sans cesse blâmer Ottawa.

« C'est fini la faute du fédéral, a-t-il souligné, le gouvernement du Québec en matière de santé a des fonds en main et va devoir prendre des décisions éclairées et nous, on va pouvoir mesurer ses résultats ; et s'ils ne sont pas là, il n'aura que lui-même à blâmer. »

M. Dumont est aussi satisfait de constater que dès que le gouvernement « se donne une stratégie d'alliance, ça met une pression en faveur de la décentralisation ».

« Cette conférence sur la santé, a-t-il dit, nous donne l'exemple, le modèle d'une alliance entre provinces qui fait bouger le système. Ça nous amène à penser que si l'ADQ

était au pouvoir, si on n'était pas pris à faire en même temps des campagnes de promotion de la souveraineté du Québec le vendredi et une entente sur la santé le lundi, on se donnerait une stratégie cohérente et on arriverait à des résultats. »

Pour le conseiller constitutionnel de l'ADQ, le professeur Guy Laforest, l'accord intervenu entre les premiers ministres canadiens, lance un signal positif aux Québécois qui, malheureusement, selon lui, se sont habitués à la politique du pire, au cours des dernières années, dans le domaine des relations fédérales-provinciales.

Onze bénévoles honorés par la gouverneure générale

PIERRE APRIL

Presse Canadienne, QUÉBEC

Être bénévole, rendre service, venir en aide aux démunis, aux personnes âgées, organiser des activités et, entre autres, créer des comptoirs d'entraide, ce n'est pas nécessairement faire des gestes d'éclat et rechercher la reconnaissance de ses pairs.

D'ailleurs, dans la très grande majorité des cas, les gestes que font des dizaines de milliers bénévoles ne sont souvent reconnus que par ceux qui bénéficient de l'aide et du dévouement d'un des leurs.

Hier, cependant, 11 bénévoles, invités à la Citadelle de Québec, ont été officiellement récompensés et ont reçu, en plus d'une petite épinglette de boutonnière, un certificat des mains de la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson.

« Vous donnez de la force à ceux qui, dans la société, en ont le moins, leur a-t-elle dit, et par la même occasion, ce n'est pas simplement la charité que vous faites ou le bien de façon condescendante. Vous vous comportez d'une manière profondément morale puisque c'est profondément moral de traiter les autres en tenant compte pleinement de leur humanité, en la comprenant, en étant capable de vous imaginer à leur place. C'est cela de l'altruisme, c'est cela le désintéressement. »

C'est ainsi que Léatrice Beaudoin (Saint-Augustin), directrice de chorale, a reçu sa médaille et que Bertrand Beaulieu (Sherbrooke) a été reconnu pour son engagement auprès des démunis.

Monique Cyr Duchemin (Hérouxville) a elle aussi été récompensée parce qu'elle a vendu des souvenirs au profit de ses concitoyens à l'occasion du centenaire de la municipalité d'Hérouxville.

Membre des Chevaliers de Colomb depuis 50 ans, chauffeur du curé de Squatec lors de ses visites paroissiales, Gilbert Desjardins (Squatec) a vu sa contribution reconnue parce qu'il est toujours là pour rendre service.

Dans cette liste de lauréats du prix du Gouverneur général pour l'entraide, Robert Gagnon (Rimouski) a été honoré pour son engagement de longue date dans des organismes à but non lucratif.

De la même manière que Suzanne Gendron (Sherbrooke) qui, depuis des années, consacre ses énergies pour venir en aide aux personnes âgées; que Monique Hodgson Robitaille (Saint-Damien) qui soutient sans défaillir les familles démunies et qui crée un comptoir vestimentaire et que Roger Matteau (Louiseville) directeur bénévole d'une chorale depuis plus de trente ans.

M^{me} Clarkson a aussi reconnu les mérites d'Émeline Nadeau (Ascot) qui a ouvert, administré et soutenu un comptoir familial depuis 1964; de Paul-Émile Thiffault (Trois-Rivières), ancien éducateur en technique policière qui se consacre aujourd'hui au bien-être des policiers retraités et de Madeleine Trottier-Otis (Baie Saint-Paul) fondatrice du centre communautaire Pro-Santé de Baie-Saint-Paul, un organisme qui vient en aide aux personnes démunies et âgées.

Pour la gouverneure générale, les lauréats d'un prix de l'entraide, créé il y a quatre ans par son prédécesseur Roméo LeBlanc, les cinq millions de Canadiens qui consacrent leur énergie dans des organismes bénévoles prouvent hors de tout doute que les Canadiens sont généreux et désintéressés.

Depuis 1996, c'est 482 personnes qui ont reçu le prix du Gouverneur général pour l'entraide.

Politique

Le Canada accroît son aide aux enfants victimes de la guerre au Kosovo

Presse Canadienne
WINNIPEG

Le Canada accordera une aide de 10 millions pour la formation des enseignants au Kosovo, a annoncé hier la ministre fédérale de la Coopération internationale, Maria Minna.

« Les enseignants recevront une formation portant sur la résolution de conflit, les droits

humains, la construction de la démocratie et la tolérance ethnique », a déclaré M^{me} Minna dans le cadre de la Conférence internationale sur les enfants victimes de la guerre.

Le Canada a déjà versé une contribution relativement modeste de 2 millions pour financer la reconstruction d'écoles et l'achat de livres au Kosovo, mais cette nouvelle aide biennale de 10 millions devrait permettre de

former « pas mal » d'enseignants des niveaux primaire et secondaire, a ajouté la ministre.

Le Canada a récemment modifié son engagement en matière d'aide internationale en misant davantage sur des programmes de développement social. Le budget réservé à l'éducation est maintenant de 550 millions,

alors que 122 millions iront à la protection de l'enfance.

D'aucuns rappellent toutefois que le budget canadien de l'aide internationale est toujours inférieur de 1 milliard à ce qu'il était lorsque les libéraux de Jean Chrétien ont pris le pouvoir. L'enveloppe actuelle n'équivaut qu'à 0,26% du produit intérieur brut.

Le Québec négocie sa place au Sommet des Amériques, dit Louise Beaudoin

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le gouvernement du Québec est en train de négocier sa place au Sommet des Amériques d'avril prochain.

« Nous sommes en discussions avec le gouvernement fédéral à ce sujet », a indiqué hier la ministre québécoise des Relations internationales, Louise Beaudoin.

Les négociations se déroulent entre le représentant fédéral dans ce dossier, Marc Lortie, et la sous-ministre québécoise Martine Tremblay. La ministre Beaudoin a refusé de dévoiler le contenu des pourparlers: « Nous ne négocierons pas sur la place publique », a-t-elle dit.

Entre-temps, le Québec s'assure d'avoir son mot à dire lors de deux événements parallèles au Sommet des Amériques.

Le premier est le Sommet des peuples des Amériques, une réunion organisée par l'Alliance continentale et qui donnera la parole aux organismes non gouvernementaux (ONG) et aux centrales syndicales représentant chacun des peuples vivant en Amérique.

Le second événement auquel le Québec est mêlé est la réunion des parlementaires des Amériques, organisée sous l'égide de l'Assemblée nationale et de son président Jean-Pierre Charbonneau.

M^{me} Beaudoin a reconnu que le Québec ne pouvait pas officiellement être à la table des pays lors du Sommet des Amériques. « Si les

Québécois veulent être à la table comme tel, on sait ce qu'il faut faire: il lui faut être souverain », a expliqué M^{me} Beaudoin.

C'est d'ailleurs pour que le Québec puisse être présent sur la scène internationale qu'elle dit défendre l'idée de la souveraineté du Québec depuis 30 ans.

« Mais, entre être à la table et n'être nulle part, il y a un espace que nous cherchons. » C'est pourquoi Québec et Ottawa négocient, a-t-elle expliqué.

Mais il n'est pas question que le Québec ne s'occupe que des questions de sécurité lors du Sommet, sans aucune participation effective. « On ne fera pas que la police », a déclaré la ministre.

Le Sommet des Amériques doit regrouper à Québec du 20 au 22 avril 2001 les dirigeants de 34 nations du continent américain.

On doit y débattre de la mondialisation et de l'intégration économique, mais aussi formuler des propositions pour un meilleur développement social.

La tenue du Sommet est contestée par des groupes qui s'opposent à la mondialisation et qui ont fait du grabuge à une réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en novembre dernier, à Seattle.

C'est pourquoi les autorités gouvernementales ont annoncé la mise en place d'un important dispositif de sécurité dans la Vieille Capitale pour le sommet d'avril prochain.

Place au Parlement des sages

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Les aînés du Québec prennent d'assaut l'Assemblée nationale à compter de lundi prochain.

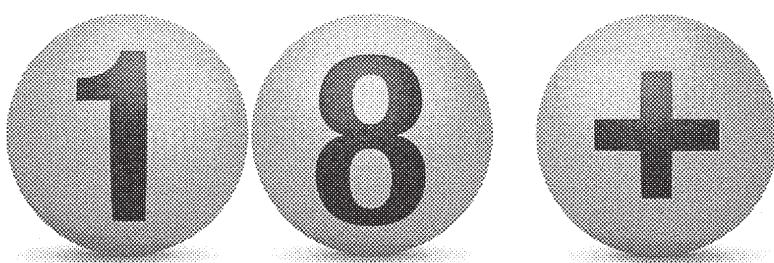
Une centaine de membres de l'Association de défense des droits des retraités joueront aux vrais députés pendant trois jours au Salon bleu de l'Assemblée nationale, à l'occasion du premier Parlement des sages.

Les deux tiers des délégués à cette simulation parlementaire seront des femmes. L'âge moyen des sages sera de 66 ans mais on compte trois représentants âgés de plus de 80 ans.

C'est une femme, M^{me} Huguette Beauchamp, de Magog (Estrie), qui agira à titre de première ministre et le rôle de chef de l'opposition sera tenu également par une femme, M^{me} Anne-Marie Lalancette, de Saint-Ambroise (Saguenay).

Un ancien ministre et député, M^e Denis Hardy, qui est aussi président de l'Amicale des parlementaires québécois, agira comme président des délibérations. M. Hardy a été député libéral de Terrebonne de 1965 à 1966, puis de 1970 à 1976. Il a été aussi vice-président de la Chambre et ministre dans le cabinet de Robert Bourassa jusqu'en 1976.

C'est à 18 ans et + que Loto-Québec place la barre pour jouer.



www.loto-quebec.com

2879968

Pour s'informer,
tout le monde
le fait



dès 9 h 30.

Isabelle Maréchal...
une nouvelle vision des choses

CKAC 730
RADIO MÉDIA

La radio de l'information
ckac.com

2854448

Pour s'informer,
tout le monde
le fait



nouvel
horaire

dès 15 h 30.

Le légendaire Gilles Proulx
est aux commandes de
ONDES DE CHOC
un retour à la maison
percutant.

CKAC 730
RADIO MÉDIA

La radio de l'information
ckac.com

2854448

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

12 septembre 2000

Page B8 manquante